

EXTRAIT DE LA NOTICE CONCOURS COMMUN VOIE C2 2022

La notice complète du concours doit être OBLIGATOIREMENT lue

disponible sur le site du SCAV : www.concours-agro-veto.net rubrique « Espace CONCOURS – C2 – Se préparer »

Date d'inscription : du vendredi 10 décembre 2021 au lundi 11 avril 2022 à 17h00 sur :
www.concours-agro-veto.net (rubrique « Espace CONCOURS – C2 – S'inscrire »)

Aucune inscription ne sera acceptée après le lundi 11 avril 2022 à 17h00.

*Les candidats doivent impérativement **s'inscrire en ligne** et déposer sur le site des copies numériques des documents demandés*

*Toutes les pièces justificatives requises devront être téléversées sur le site d'inscription impérativement avant le **lundi 18 avril 2022 à 17h00.***

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Une photocopie **recto-verso** de la **carte nationale d'identité ou du passeport** en cours de validité (valable jusqu'à la fin juin 2022)
- Attestation JDC (Journée défense et citoyenneté)
- Candidats boursiers : fournir la copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse au titre de l'année 2021-2022.
- Candidats pupilles de l'Etat ou de la Nation : Extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'Etat » soit la mention « pupille de la Nation »
- Un **certificat de scolarité** de l'année en cours

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site internet.

Le paiement des frais de dossier devra s'effectuer **entre le vendredi 10 décembre 2021 et le lundi 18 avril 2022 à 17h00.**

DEMANDES D'AMENAGEMENT D'ÉPREUVES : le dossier de demande d'aménagement d'épreuves doit être envoyé au Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires au plus tard **le lundi 18 avril 2022 (cachet de la poste faisant foi).**

Épreuves d'admissibilité

	ÉPREUVE	Coefficient
Admissibilité	Examen du dossier	10

DATE LIMITE DE DÉPÔT EN LIGNE DU FICHIER EN PDF OBLIGATOIRE POUR L'ADMISSIBILITÉ (Épreuve d'examen du dossier) : le lundi 9 mai 2022 à 23h59.

Le fichier mis en ligne au format PDF doit impérativement contenir les pièces suivantes, en respectant scrupuleusement l'ordre ci-dessous (voir détails dans la notice) :

- 1 - **La fiche de présentation** (Annexe II de la notice ; téléchargeable sur le site « [Espace Concours-C2-Admissibilité](#) »)
- 2 - Le **bulletin de notes** du baccalauréat ou du diplôme équivalent.
- 3 - **Tous les bulletins de notes** obtenus depuis le baccalauréat, par trimestre ou par semestre ;
- 4 - **La fiche d'avis de l'IUT pour la poursuite d'études** » **OBLIGATOIRE** ;
- 5 - La **fiche « stages et travaux »** ;
- 6 - La **fiche « autres activités »** ;

- 7 - Une **lettre de motivation** ;
- 8 - Les **justificatifs pour les stages et activités extra-scolaires.**;
- 9 - **Autres documents facultatifs.**

Épreuves d'admission

Du lundi 20 juin 2022 au mercredi 29 juin 2022

	ÉPREUVES	Temps de préparation	Durée de l'interrogation	Coefficients
Admission	Entretien avec le jury	-	20 minutes	5
	Entretien sur travaux ou mémoires de stages	-	30 minutes	4
	Anglais	20 minutes	20 minutes	3

Chaque candidat devra télécharger sa **convocation individuelle** aux épreuves orales sur le site : <http://www.concours-agro-veto.net>, rubrique « Espace CONCOURS – C2 – Admission », **en principe à partir du mardi 7 juin 2022.**

Important : Téléversement de la note d'analyse du projet au plus tard le **lundi 13 juin 2022** en ligne sur le portail d'inscription.

PUBLICATIONS DES RESULTATS :

Résultats d'admissibilité : en principe à partir du **mercredi 25 mai 2022**
Résultats d'admission : en principe à partir du **jeudi 7 juillet 2022**

DEMANDE DE VERIFICATION DE NOTES :

Admissibilité : jusqu'au **vendredi 27 mai 2022** / **Admission** : du **vendredi 1^{er} au samedi 2 juillet 2022** sur la base des bulletins de notes provisoires délivrés avant le jury d'admission
 Par mail à contact@concours-agro-veto.net

FORMULATION DES VŒUX : du **mardi 12 avril 2022 au samedi 2 juillet 2022 à 12h00**

PROPOSITIONS D'AFFECTION :

La **1^{ère} proposition d'intégration** dans une école pourra être consultée sur le site www.concours-agro-veto.net, « Espace CONCOURS – C2 – Vœux et Affectations », en principe le **lundi 11 juillet 2022.**